

ENJEUX - Épisode 3

Pourra-t-on vraiment se baigner dans la Seine ?

Caroline Loisel : Journaliste et animatrice

Paul Kennouche: Responsable du cycle et de la qualité de l'eau à la Ville de Paris

Caroline Loisel ([00:00](#))

Le 14 juillet 2024 marquera le coup d'envoi des Jeux Olympiques et Paralympiques. Après un long périple à travers la France, la flamme olympique arrivera enfin à Paris. J'ai grandi dans le 12^e arrondissement de cette capitale. J'aime ces fêtes de la musique, ces nuits blanches. Je connais ma ville, ces terrasses, ces passages couverts, ces monuments et ces façades. Habiter dans la ville qui accueille les Olympiades et ses près de 15 000 athlètes est un événement qu'on ne vit qu'une seule fois dans sa vie. Pour autant, je ne sais pas pour vous, en tant que Parisienne, je me pose beaucoup de questions.

Je suis Caroline Loisel et dans ce podcast, je pars à la rencontre de celles et ceux qui sont au cœur de l'organisation des Jeux Olympiques. Soyez les bienvenus dans Enjeux, un podcast de la ville de Paris qui vous emmène dans les coulisses des ultimes préparatifs de cet événement unique.

L'été à Paris, il fait chaud, les piscines sont blindées, les fontaines sont prises d'assaut... et la Seine dans tout ça ? Depuis Jacques Chirac, on parle de s'y baigner. Et si cette fois, c'était la bonne ?

Pour répondre, je rencontre aujourd'hui Paul Kennouche, le responsable du cycle et de la qualité de l'eau à la Ville de Paris.

Bonjour Paul.

Paul Kennouche ([01:28](#))

Bonjour Caroline.

Caroline Loisel ([01:29](#))

Merci d'être en studio avec nous.

Paul Kennouche ([01:31](#))

Avec plaisir.

Caroline Loisel ([01:32](#))

Alors, j'ai fait la requête toute simple: baignade Seine sur Internet. Rapidement, en gros, ce que j'ai vu, des photos en noir et blanc des années 20, des années 40. On voit bien des gens se baigner dans la Seine. Mais alors, à quand remonte exactement l'interdiction de baignade et pourquoi ?

Paul Kennouche ([01:50](#))

Alors, effectivement, il y a des gens qui se baignaient dans la Seine il y a un petit moment. Ça remonte même avant la photo. Donc, à partir du XVII^e siècle, on voit l'apparition de la baignade pour des raisons d'hygiène et de loisirs dans la Seine. Et à partir du moment où la baignade arrive, les

interdictions arrivent. On est donc au XVIIIe siècle, il y a peu d'interdictions autour des mœurs. Les gens ont tendance à se baigner nu, femmes et hommes non séparés, donc on essaie de réguler un peu tout ça. Et donc, là, apparaissent les bains publics, donc des sortes de bateaux flottant sur la Seine où les gens doivent aller se baigner dans ces bains publics.

Caroline Loisel ([02:27](#))

Nus ?

Paul Kennouche ([02:28](#))

Alors, nus, mais séparés, les hommes et les femmes. Ou habillés, ça dépendait. Mais bon, voilà, c'était vraiment ce problème de mœurs. Et donc, fin du XIX^e, vraiment, on ne peut plus se baigner que dans les bains publics. Et au-delà du simple problème de mœurs, de nudité, il y avait aussi un problème de collision et de risque de collision avec les bateaux, qui fait qu'il y a ces interdictions progressives. Et vraiment, il y en a un peu tout le temps qui sont prises, plus ou moins respectées.

Comme tu l'as dit, on voit des gens se baigner très longtemps après. Mais l'interdiction qui fait un peu référence, c'est celle préfectorale à Paris de 1923, qui interdit strictement la baignade dans la Seine et où commence à apparaître un peu la raison d'interdiction autour de la qualité de la Seine, la qualité de l'eau, qui, à l'époque, est vraiment plutôt un problème de pollution chimique industrielle, ou particulièrement à l'après-guerre. On voit vraiment des eaux blanchâtres de la Seine où il y avait un risque pour la santé. C'est vraiment là que l'interdiction est mise en application et où on ne se baigne plus à Paris. Donc, ça remonte à plus de 100 ans.

Caroline Loisel ([03:30](#))

Et donc plus du tout, c'est-à-dire y compris en dehors de Paris, où on pouvait encore se baigner comme ci comme ça ?

Paul Kennouche ([03:36](#))

On pouvait encore se baigner comme ci comme ça dans Paris, on le voit sur les photos, mais en théorie, non. Et en dehors de Paris, effectivement, c'est plutôt fin des années 40, voire jusqu'aux années 60, qu'il y a des interdictions et où là, on ne peut plus se baigner ni en Seine ni en Marne, comme chacun le constate.

Caroline Loisel ([03:55](#))

Alors, est-ce qu'à cette époque, on pouvait se baigner tout le temps, toute l'année ?

Paul Kennouche ([03:59](#))

Alors, on ne pouvait pas se baigner toute l'année parce qu'effectivement, la Seine était à sec, parfois l'été. Alors pas tous les étés, ça dépendait de la chaleur, des précipitations. Mais il arrivait fréquemment que la Seine puisse être traversée à pied. Et d'ailleurs, ça arrive jusqu'en 1921. Je crois la dernière fois qu'on peut traverser la Seine à pied dans Paris.

Caroline Loisel ([04:18](#))

Dingue... On a des images là-dessus ?

Paul Kennouche ([04:19](#))

Il y a des images. Il y a beaucoup de peintures où on voit la Seine qu'on peut traverser à pied, notamment au musée Carnavalet. N'hésitez pas à y aller. Des photos, je n'en ai jamais vues, mais doit y en avoir.

Caroline Loisel ([04:29](#))

Et qu'est-ce qui s'est passé depuis pour que ça n'arrive plus ?

Paul Kennouche ([04:32](#))

Ce qu'on a fait, c'est qu'on a mis en place des grands lacs réservoirs qui permettaient justement à la fois d'éviter que la Seine se retrouve à sec l'été, mais aussi de maîtriser les crues. La crue de 1910, dont tout le monde se souvient, a justement mis en marche tout cela. Ce qui se passe maintenant, c'est qu'il y a quatre grands lacs réservoirs, assez loin de Paris, qui sont en fonctionnement, le premier depuis 1949, et qui permettent de stocker l'eau qu'on a en trop, pour éviter des crues trop importantes en région parisienne, l'hiver essentiellement, et l'été, de restituer cette eau pour maintenir le débit et avoir tout le temps de l'eau qui coule dans la Seine et permettre la navigation, et bientôt la baignade.

Caroline Loisel ([05:18](#))

Aujourd'hui, en l'occurrence, tu es en charge de la qualité et du cycle de l'eau, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques. Qu'est-ce qui t'a amené à cette mission ?

Paul Kennouche ([05:29](#))

Le hasard de la vie ?

Caroline Loisel ([05:30](#))

Non, je suis sûr que non.

Paul Kennouche ([05:32](#))

Bien sûr, c'était une décision très réfléchie. Moi, à la base, j'ai fait de la recherche. Je faisais un doctorat en microbiologie, sur des bactéries humaines qui n'avaient pas grand-chose à voir avec la baignade. Puis, ça m'a amené ensuite à faire un peu plus d'expertises sanitaires, donc m'intéresser à la contamination du milieu marin, notamment. Et puis, j'ai vu qu'on cherchait à la Ville de Paris, quelqu'un pour gérer un peu la qualité de l'eau et de la baignade. Et du coup, c'est pour ça que je me suis retrouvé là, avec à la fois ces compétences un peu technico-scientifiques et l'envie de rendre la scène baignable.

Caroline Loisel ([06:02](#))

Le démarrage, c'était quand de cette mission ?

Paul Kennouche ([06:03](#))

C'est 2018. Plan d'action d'amélioration de la qualité de l'eau en Seine et en Marne. Moi, c'est plus récent.

Caroline Loisel ([06:09](#))

Concrètement, moi, je pourrai me baigner où, quand ? Il y aura des vestiaires ? Comment ça va se passer tout ça ?

Paul Kennouche (06:14)

Alors, tu peux déjà te baigner à la Villette. J'espère que tu y vas de temps en temps, et au canal Saint-Martin, mais tu pourras te baigner. Il y aura une grande baignade événementielle organisée par la Maire de Paris en juillet, a priori en 2024. Mais cette année, la Seine est plutôt réservée aux athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le projet, c'est d'ouvrir trois baignades dans Paris en 2025. Ces trois baignades, si on va dans le sens de la rivière, ça sera à Bercy, au niveau du bras Marie, le Pont de Sully, et au niveau de l'Île le bras de Grenelle. Tu pourras te baigner en été, pas en hiver, a priori. Tu pourras te baigner, il y aura des structures pour t'accueillir, un peu comme à la Villette, avec sans doute des vestiaires. Tout n'est pas encore finalisé. Et par contre, il faudra juste savoir bien nager, parce que se baigner en rivière, c'est une baignade en eau vive, donc on ne peut pas tous nager dans la rivière.

Caroline Loisel (07:04)

Oui, ça ne sera pas accessible peut-être aux enfants, par exemple.

Paul Kennouche (07:07)

Ça ne sera pas recommandé aux gens qui ne sont pas des bons nageurs et nageuses, parce qu'il y a quand même du courant dans la Seine.

Caroline Loisel (07:12)

Pour nos athlètes des Olympiades, est-ce que ce sera une première de se baigner dans la Seine ?

Paul Kennouche (07:17)

Non, il y a déjà eu une épreuve en 1900 dans les Bains Deligny, qui était en face de l'Assemblée nationale et qui était une sorte de structure flottante, un peu comme la piscine Joséphine Baker maintenant, mais qui était avec de l'eau de la Seine et où il y avait eu de la natation, une épreuve de natation pour ces Jeux Olympiques dans la Seine. Clairement, le lancement de ce plan d'action pour l'amélioration de la qualité de la Marne et de la Seine en 2018, c'est un résultat de la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques et qui a vraiment été un accélérateur énorme parce qu'en six ans, sept ans, on réussi à avoir une qualité suffisante pour la baignade en Seine. C'est grâce à cette candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques qu'on aura accéléré autant l'amélioration de la qualité de la Seine.

Caroline Loisel (08:00)

Ça va se passer comment, le suivi, pour que les Jeux Olympiques puissent se dérouler en temps et en heure ?

Paul Kennouche (08:07)

Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, on va avoir un suivi bien renforcé, effectivement, à compter d'un mois, grosso modo, avant les épreuves, on va avoir un suivi quotidien sur le site olympique. En gros, on va envoyer des gens prélever de l'eau deux fois par jour au niveau de quatre points, donc entre le pont de l'Alma et le pont Alexandre III, envoyer ces échantillons d'eau dans un laboratoire et on regarde les bactéries qui sont présentes et qui nous indiquent est-ce que la qualité de l'eau est suffisante pour que la baignade ait lieu. Sur cette base, les analyses, ça prend entre 18 et 24 heures de les réaliser. Donc, on a une idée un peu de ce qui s'est passé les 24 dernières heures. Et donc, le matin, à 3h30, la Ville de Paris, mais aussi beaucoup d'acteurs, notamment les fédérations internationales, se réunissent pour regarder les chiffres. Donc, la Ville de Paris, là, vraiment, intervient

en tant que suivi de la qualité et donne juste la qualité de l'eau. Et c'est les fédérations internationales ensuite qui prennent la décision sur la base de ces résultats pour autoriser ou non les épreuves.

Caroline Loisel ([09:03](#))

Donc toi, tu seras le premier à tester l'eau à 04h00 du matin, un petit café croissant après. C'est ça ? J'ai tout compris ?

Paul Kennouche ([09:09](#))

T'as tout compris. J'ai hâte de m'y tremper, effectivement.

Caroline Loisel ([09:12](#))

Mais elle sera bonne, l'eau ? C'est quoi la température de la Seine en plein été ?

Paul Kennouche ([09:16](#))

La Seine, elle est bonne, oui. En plein été, on varie parce que ça varie beaucoup en fonction de l'ensoleillement, mais généralement, c'est entre 20 et 24 degrés, mais on atteint des pics de 27 degrés. Ça fait envie.

Caroline Loisel ([09:27](#))

Peut-être que ce sera le cas pour 2024. La Seine, c'est aussi un bien joli nom, je trouve. Ça a inspiré des chansons, ça a inspiré des poèmes. C'est une vraie muse, ce cours d'eau, non ?

Paul Kennouche ([09:38](#))

C'est une vraie muse, effectivement, mais ça aurait pu être autrement. La Seine s'appelle la Seine à tort. Elle devrait s'appeler l'Yonne.

Caroline Loisel ([09:45](#))

Ah bon ?

Paul Kennouche ([09:45](#))

Et oui. C'est une règle comme ça, de géographie où c'est le cours d'eau qui a le plus gros débit qui l'emporte sur l'autre. Quand l'Yonne et la Seine se rencontrent, l'Yonne a un plus fort débit que la Seine, donc la Seine devrait être l'Yonne.

Caroline Loisel ([09:59](#))

Comment c'est passé ? On a trouvé ça plus joli ?

Paul Kennouche ([10:01](#))

Il y a plusieurs hypothèses. Ce n'est pas trop clair. Ça date un petit peu. Il y a une histoire peut-être de divinités gallo-romaines. Ce n'est pas hyper clair, mais il y a aussi l'idée qu'il y avait un axe méditerranéen, manche de navigation et de transport de marchandises, et où on ralliait depuis la Saône, la Seine, plus facilement. Et du coup, c'est ça qui expliquerait qu'on ait choisi la Seine plutôt que l'Yonne.

Caroline Loisel ([10:30](#))

On a gardé le plus joli nom. N'en déplaise à l'Yonne.

Paul Kennouche ([10:37](#))

Attention, oui.

Caroline Loisel ([10:38](#))

Ce projet s'intègre aussi parfaitement à nos enjeux de biodiversité et de défis climatiques. Comment travaillez-vous sur ces sujets avec vos équipes ?

Paul Kennouche ([10:47](#))

Il y a plein de gens qui travaillent sur ces sujets-là à la Ville de Paris et en dehors. La biodiversité est, effectivement, un indicateur qui est assez intéressant. Quand on suit tout ça, en parallèle de la qualité de l'eau, c'est l'indice d'abondance piscicole. Donc, combien il y a d'espèces de poissons et quelle quantité de poissons il y a dans la Seine. Ce qu'on voit quand on regarde les suivis, c'est que dans les années 70, quand la qualité était la moins bonne, on avait à peu près trois espèces de poissons présentes. Aujourd'hui, on a plus de 30 espèces de poissons présentes, 34, je crois. On voit vraiment un repeuplement, finalement, de la Seine qui va avec l'amélioration de la qualité. Ça, c'est vraiment, effectivement, le fait d'améliorer la qualité, on restaure la biodiversité. C'est un enjeu, je pense qu'on voit bien au niveau de la ville, avec la piétonisation des berges, par exemple, qui permet un peu à la Seine de retrouver ce rôle de certains corridors écologiques dans la trame bleue, donc de permettre une continuité de la vie des espèces le long d'un cours d'eau où il y a des espèces un peu spécifiques. Ça, c'est l'une des réponses à la biodiversité.

Pour l'enjeu climatique, on voit qu'on a, je pense qu'on le vit tous, un réchauffement des villes. L'une des réponses à ce réchauffement, c'est aussi de pouvoir profiter des aires de refroidissement. Et la Seine, justement, permet pas mal de refroidir la ville. Et quand on y fera trempette, de refroidir les Parisiennes et les Parisiens.

Caroline Loisel ([11:57](#))

Ça, c'est vrai. Donc, tu me disais que dans les années 70, il y avait de la pollution chimique. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Paul Kennouche ([12:04](#))

La problématique de la pollution chimique, elle n'est plus la même aujourd'hui. On n'a plus ce problème-là. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est principalement quand il pleut, toutes les eaux de pluie, dans Paris en tout cas, finissent dans les égouts. Et pour pas que les égouts débordent sur la chaussée, parce qu'il y a tellement de pluie qu'on n'arrive pas à le gérer, ce qu'on est obligé de faire de temps en temps, c'est d'ouvrir les vannes, ce qu'on appelle des déversoirs d'orage, qui permettent de soulager le réseau d'égouts des eaux et de faire baisser le niveau. Et pour soulager le réseau d'égouts, on envoie ces mélanges d'eau de pluie et d'eau usée dans la Seine. Et donc là, effectivement, ces déversements empêchent la baignade, parce qu'il y a un risque évident pour la santé à cause du fait que les eaux usées se retrouvent dans la Seine.

Caroline Loisel ([12:53](#))

Oui, puisque là, c'est nos eaux dont on parle, nos eaux usées à nous, êtres humains. D'où la construction du bassin d'Austerlitz.

Paul Kennouche ([12:59](#))

Et oui, le bassin d'Austerlitz, c'est un super réservoir. Ça peut contenir à peu près 20 piscines olympiques d'un mélange joyeux d'eau usée et d'eau pluviale. L'idée, c'est justement, au lieu d'envoyer le mélange eau usée et eau pluviale en Seine, on l'envoie dans ce bassin. Et quand la pluie est finie, on

renvoie ce mélange d'eau usée en station d'épuration où les eaux sont traitées et ensuite, on renvoie de l'eau propre en Seine.

Caroline Loisel ([13:21](#))

Alors, tu étais dans les eaux marines précédemment ?

Paul Kennouche ([13:23](#))

Oui, j'étais dans les eaux marines.

Caroline Loisel ([13:25](#))

Là, tu es plutôt passé aux eaux usées, si j'ai bien compris.

Paul Kennouche ([13:28](#))

C'est moins glamour.

Caroline Loisel ([13:30](#))

Qu'est-ce qui s'est passé ?

Paul Kennouche ([13:32](#))

Qu'est-ce qui s'est passé pour que j'arrive aux eaux usées ?

Caroline Loisel ([13:35](#))

Est-ce que tu retourneras un jour aux eaux marines ?

Paul Kennouche ([13:37](#))

Je pense plutôt que je remonte la source, donc peut-être j'arriverai à la source de la Seine. Je suis passé de l'Estuaire à la Seine. Non, c'était l'idée de se rapprocher aussi de ce qu'on vit et d'être dans le plus concret. Finalement, je travaille sur les eaux marines depuis Maison Alfort. Donc, c'est pas... La mer à Maison Alfort, je l'ai pas encore vue. Je voyais plutôt la Marne et la Seine. Donc c'est ça qui s'est passé. Et puis les eaux usées, c'est justement un enjeu aussi bien pour les rivières, que de ne pas déverser d'eau usée dans la Seine. Là, on le voit, c'est vraiment un enjeu pour permettre la baignade et restaurer la biodiversité. Mais toute cette eau, elle finit aussi dans les océans. Donc, c'est les mêmes problématiques qu'on retrouve.

Caroline Loisel ([14:11](#))

Ça, c'est vrai. Merci beaucoup.

Paul Kennouche ([14:13](#))

Avec plaisir. Merci à toi.

Caroline Loisel ([14:17](#))

Je suis Caroline Loisel et vous venez d'écouter Enjeux, un podcast de la Ville de Paris, produit par Louie Creative. Merci à Paul Kennouche pour sa participation. Antoine Vialle-Braun et Lucile Rousseau Garcia ont supervisé la production pour Louie Creative en collaboration avec Sandra Berkoukeche pour la ville de Paris. Martin Venturini a réalisé et mixé cet épisode et composé sa musique. Enjeux est à retrouver là où vous aimez écouter vos podcasts: Apple Podcasts, Deezer ou Spotify. Vous pouvez nous laisser des étoiles, des commentaires et surtout, en parler autour de vous.

Vous pouvez également réagir et continuer de nous suivre sur le compte Instagram [@paris_maville](#).
Pour plus d'informations sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, rendez-vous sur [paris.fr](#).
À bientôt !